

PULLULATION DE TAUPIERS : YA BON BROMADIOLONE

Inattendu, incroyable ! Les campagnols pullulent en 2015-2016

Cela fait plus de 25 ans, un quart de siècle, que l'on sait, non pas éradiquer les campagnols, mais les maintenir à un niveau acceptable, compatible avec le volume et la qualité du fourrage nécessaire à nos fromages, AOC ou non. Un quart de siècle que, dans le monde de l'agriculture conventionnelle, se succèdent les expériences réussies, les colloques, les arrêtés, les opérations de com' et les plaquettes pour formation.

Tout ça pour voir aujourd'hui nos éleveurs démunis, ignorants, isolés, désemparés, désespérés, ruinés. Pourquoi ? Comment ? Quel rôle a joué l'inertie des structures gouvernementales d'accompagnement, l'activisme des syndicats, de la chambre d'agriculture et des fédérations régionales de défense contre les organismes nuisibles, les Fredon ? La seule parade envisagée est le poison, **l'anticoagulant bromadiolone. Il est même question d'offrir une dérogation aux agriculteurs bio** qui refusent tout poison.

Etat des lieux

L'année est faste pour les campagnols, et néfaste pour les agriculteurs conventionnels. « On » ne sait plus comment les dédommager ; « ils » vont prendre des roubles de foin là où d'autres les stockent faute de pouvoir en acheter à crédit et assez près de leur exploitation pour conserver leur label AOC des fromages. Ils vont aussi protester vigoureusement auprès des instituts de recherche, l'INRA et, chez nous, VetAgroSup pour savoir, enfin, comment éradiquer leur ennemi qui pullule avec enthousiasme et détermination en ce printemps 2016.

Or, dans le monde de l'agriculture conventionnelle, la lutte « raisonnée », « intégrée », est formulée depuis longtemps, au moins depuis 1992, soit depuis une bonne demi douzaine de cycles de pullulation. Elle se résume aisément : la bromadiolone, oui, à faibles doses, en utilisation ciblée, en période précoce du cycle. S'y ajoute le recours à des méthodes 'alternatives', comme le piégeage et la protection des prédateurs. Semble **indispensable la lutte groupée des voisins**, comme l'admire le vétérinaire J.L Duriez en Franche-Comté : « La visite des zones expérimentales est particulièrement édifiante, puisqu'il est possible d'y voir se côtoyer des parcelles traitées, presque 'intactes', et d'autres très abîmées livrées aux campagnols » (« Mission d'expertise concernant la destruction des campagnols »

Documentation française, décembre 2010, p. 8). Ces zones créées en 1992 et confiées à un groupe pluridisciplinaire restreint (Fredon, Diren, Draf, INRA et Université de Franche-Comté) ont été étendues à 10 assemblages de parcelles en 2002, et rassemblaient en 2005 plus de 120 exploitations en Franche-Comté. Elles sont le socle de la création CASDAR en 2007.

On ne peut pas dire que les autorités responsables, étatiques comme agricoles, pouvaient être prises au dépourvu fin 2011.

Car, manque de bol, en Auvergne, l'hiver qui suit le rapport de J.L. Duriez sera particulièrement dévastateur pour nos demi-montagnes. L'hécatombe de milans royaux ne peut échapper à la vigilance de la LPO, ni aux médias toujours soucieux de scandales intéressant les foules. **Et le printemps 2016 sera pire** encore puisque les réserves de foin commencent déjà à manquer et que la récolte, avant même que l'on aperçoive les premiers pissenlits, sera bien médiocre dans les pâturages densément recouverts de « tumuli », plus de mille à l'hectare annoncent certaines dépêches. Mais la pullulation a eu lieu en 2015, alors ?

Lutte raisonnée ou intégrée ? Le bal des menteurs

L'agriculture raisonnée est inventée par l'UIPP en 1993 et mise en œuvre par la FNSEA. Tout en proposant de maîtriser l'impact de l'activité agricole sur l'environnement, son référentiel établi en 1997 se contente de reprendre une partie des mesures réglementaires sans aucunement diminuer les intrants. Mais l'usage du mot « raisonné » s'impose peu à peu pour désigner cette fiction écologique. Alors que l'agriculture « intégrée » s'efforce de diminuer le plus possible les intrants chimiques ! Cela n'empêche pas une **confusion volontairement établie en 1999 entre ces deux approches distinctes, visant à présenter le raisonné comme aussi écologique que l'intégré.**

Pour revenir aux pullulations périodiques des campagnols, on peut penser que la lutte intégrée s'appuierait sur un ensemble 'intégrateur' constitué par tous ceux qui fréquentent les rats taupiers : agriculteurs bio et conventionnels, prédateurs à poils et à plumes, promoteurs de pesticides, vétérinaires, chasseurs, chercheurs, amateurs en sciences naturelles et médecins puisque les rats taupiers transmettent à l'homme de redoutables parasites et maladies, l'échinococose, et qu'on trouve des rats morts jusque dans les réservoirs de captage d'eau potable. Sans oublier les dieux de l'Olympe européen qui ne sont autres que nos ministres de l'agriculture réunis pour des décisions consensuelles, dont celle d'augmenter la surface des prairies dites « naturelles », afin de distribuer les subventions afférentes.

Toutefois, l'intégration de la lutte est toujours réservée, a minima, aux seuls agriculteurs conventionnels et aux promoteurs de pesticides, représentés par la Fredon et ses groupes locaux les Fdgdon. Les expériences franc-comtoises au tournant du siècle sont basées sur une pluridisciplinarité « restreinte ». Et, dans nos montagnes d'Auvergne, la pratique est plus restreinte encore, malgré des expériences menées vers Orcival en 2006. **Le cycle simple rat-poison en période de pullulation**, bien que notoirement inefficace, reste dominant et dépendant des conseils dispensés par les « bulletins de santé du végétal » rédigés par la Fredon, vite devenus trimestriels au lieu de mensuels. Ces bulletins, publiés dans les hebdomadaires agricoles, passent en revue, semaine après semaine les observations réalisées une fois par trimestre, avec un délai qui ne permet pas d'enclencher une lutte précoce, qui n'est d'ailleurs pas proposée, puisque les informations qui ne rapportent que les pullulations, sont seulement destinées à ouvrir les droits à quelque réparation financière.

Dans le tour de table consciencieux effectué par J.L. Duriez pour sa mission d'expertise, les partenaires d'une lutte qu'il qualifie d'intégrée sont les groupements agricoles, les promoteurs de pesticides, les administrations en rapport avec l'agriculture, les instituts de recherche. Il fait même allusion à des rencontres entre ces partenaires, comme **une réunion tenue à Clermont-Ferrand entre la DRAF et la FNSEA au début de 2010**. Intégrée ou raisonnée, puisqu'il est bon de jouer sur les mots, l'information circule entre les deux zones fromagères depuis 1997...

Lutte désintégrée et isolationnisme agricole

Pas question, donc, de faire entrer dans l'ensemble dirigé contre les pullulations des campagnols tous les acteurs périphériques qui ne sont pas membres des groupes institutionnels. Car les associations de sciences naturelles et/ou environnementales qui, même si certaines sont agréées par les pouvoirs politiques (préfectures), ont la faiblesse de rassembler des citoyens principalement soucieux du bien public, fromages comme oiseaux ou mammifères sauvages. Monsieur le député Laurent Wauquier, récemment élu à la tête de la région Auvergne-Rhône-Alpes, rappelle fort clairement dans ses réunions pré-électorales ce **clivage estimé indispensable entre professionnels et amateurs** : « S'il y a des foux-dingues, genre EELV, néo-ruraux, bobos et compagnie, ce sera un massacre pour l'agriculture de l'Auvergne. Ce sera nous ou ces gens-là » (le 9 octobre 2015, au Puy, mis en ligne par Le Progrès le 17 février 2016).

Les associations environnementales souvent fondées par, et peuplées de, spécialistes (généralement à la retraite) ne seraient que des foux-dingues (doux dingues ? faux dingues ?) qu'il faut écarter des questions qui ne les concernent pas. France désarticulée ! qui est désormais élue...

Les Bio feraient-ils partie de ces foux-dingues ? **On ne mentionne nulle part les pratiques, réussites, ou difficultés des Bio.**

Plus étonnant, dans la liste des « ayant-parole » consultés par J.L. Duriez, il n'est **aucunement mention des chasseurs**. Omission singulière, les chasseurs revendiquant haut et fort leur rôle dans la vitalité des écosystèmes et étant récemment admis dans les écoles par les rectorats pour former nos têtes blondes et brunes à l'épanouissement de leur monde futur.

En fait, le Conseil national de la chasse a établi fermement la liste des « nuisibles », animaux qu'il convient de tuer en toutes saisons, et parmi eux tous les prédateurs de campagnols. La LPO est parvenue, avec l'aide de l'« Europe », à soustraire quelques oiseaux à cette liste, dont les milans royaux, en voie de disparition sauf dans nos belles montagnes à fromage, d'où l'émoi de l'hiver 2011. Mais, pour ne citer que quelques prédateurs, les hermines friandes de rats, les blaireaux qui ne les dédaignent pas occasionnellement, ainsi que les renards qualifiés d'« opportunistes », sans parler des chats domestiques devenus nuisibles dès qu'ils s'écartent des maisons (à plus de 300 mètres), **tous ces prédateurs qu'il faut pourtant « favoriser » restent offerts au plaisir des chasseurs.**

Lutte précoce, collective et raisonnée, toujours recommencée

La mission d'expertise confiée à J.L. Duriez en 2010 préparait le plan Ecophyto 2018. Espoirs déçus dès 2014 et remplacés par un Ecophyto 2020. La diminution proposée : la moitié des pesticides est remise à plus tard. L'usage de la bromadiolone et son cortège de morts collatérales n'est pas une infime partie des tonnes de produits phytopharmaceutiques (lisez pesticides) déversées sur nos sols, nos eaux et dans les airs. Nos responsables ne cessent d'oublier la stratégie élaborée en Franche-Comté dès 1992 et reprise en 2007 dans le programme CASDAR (Compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural) à destination de l'Auvergne et la Franche-Comté, où la lutte devait combiner l'ensemble des moyens existants, être collective et engagée précocement, en commençant par la surveillance, et le comptage des tumuli. Mais **le Casdar avait seulement mission d'informer et de former. Il fallait rendre la lutte obligatoire.**

Un premier arrêté préfectoral dans le 63, fin 2012 pris en urgence et temporaire, suspend la chasse aux nuisibles dans les parcelles victimes de pullulation. Un second arrêté, pris en juillet 2012, demande une lutte collective, précoce et raisonnée. L'arrêté interministériel de juin 2014 reprend les mêmes termes : un mode de comptage des tumuli fixe la limite d'une infestation réduite à 30 (par hectare ? le texte impose >30%) au delà de laquelle l'usage de la bromadiolone est interdit : c'est la lutte *précoce*. L'usage du poison doit s'accompagner de quelques mesures alternatives, parmi lesquelles « favoriser les prédateurs naturels », 2 lignes pour les oiseaux et 2 autres pour les mammifères : c'est la lutte *raisonnée*. Enfin, la lutte doit être *collective*, menée au même moment par tous les agriculteurs voisins. Mais, semble-t-il, cette stratégie était encore sans obligation. Le terme « intégré » ne figure pas dans les arrêtés. Victoire des vendeurs de pesticides...

Le dernier arrêté-perroquet de la série est pris le 23 octobre 2015 par la préfecture du 63. Il s'étend à l'ensemble du département, reprend les principes de 2014, en particulier le tableau, mis en annexe, des mesures alternatives. Il a pour effet immédiat de mettre un terme à l'expérimentation menée par la LPO de lutte précoce et collective décidée fin 2012 sur la parcelle Natura 2000 Pays des Couzes, lutte qui devait s'étendre au-delà, chez les agriculteurs voisins, être externalisée, et qui, selon la Fredon, n'avait pas encore eu de résultats intéressants en janvier 2015, faute de participants.

En outre, un nouveau programme de lutte, associant agriculteurs et chercheurs, **fidèle copie des précédents créés depuis 1992**, est mis hâtivement sur pied. Le terrain d'expérimentation se déplace dans l'impluvium de Volvic, et associe encore la LPO. Enfin la lutte est étendue à l'ensemble du Massif Central, dotée d'un groupe de « suivi recherche », avec un préfet coordonnateur. La recherche de financements fait évidemment partie de l'arsenal déployé. Il n'y a toujours aucune mention des pratiques de l'agriculture bio, comme si elle n'existait pas en Auvergne. Et les prédateurs à poils restent nuisibles...

Mais que faire alors que le Massif Central est en pleine pullulation et que l'usage de la bromadiolone est interdit dans ce cas ?

Voyons, une dérogation sera accordée pour déverser le maximum de poison sur une pullulation arrivée à son maximum. Et il y a toujours le phosgène, gaz très toxique utilisé seulement par des techniciens, mais qu'il est question de rendre accessible à tous moyennant formation express, pour détruire les taupes dans leurs galeries, puis les rats qui s'y installent. Ensuite, on étudiera des modalités pour subventions exceptionnelles. Et il n'y aura plus qu'à attendre, sans rien faire, comme d'hab, la pullulation suivante. Et surtout sans utiliser des pièges les années sans pullulation.

Mieux encore : **les bio, superbement ignorés des enquêtes, sont invités aujourd'hui à demander une dérogation pour utiliser la bromadiolone.** Beau résultat de l'inertie des « experts » agricoles et des pouvoirs publics. Et première mise en pratique des dernières recommandations « européennes », à propos des néonicotinoïdes : aucune diminution de leur emploi ne doit se faire au détriment des profits de l'agro-chimie.

Pourquoi a-t-on tant tardé à généraliser la lutte précoce ?

Parce que cette lutte qui doit être collective demande que les agriculteurs soient motivés pour travailler ensemble au repérage des tumuli et à l'empoisonnement précoce ; il leur faut accepter de renoncer à l'éradication des rats et, au contraire, de s'efforcer, chaque année, de maintenir la population à un niveau convenable. Ce qui était la pratique de nos anciens, pas si lointains, et encore celles des Bio.

Mais qui sont les acteurs de cette lutte sans fin qu'on croit perdue d'avance ?

C'est la Fredon (Auvergne) qui se présente ainsi : « reconnue au plan régional par arrêté ministériel en qualité d'organisme à vocation sanitaire dans le domaine du végétal, forte de plusieurs années d'expériences et d'accompagnement des professionnels de l'agriculture ». Conviée dès 1992 en Franche-Comté pour des expériences de pluridisciplinarité restreinte, elle a édité sa première plaquette Campagnols en 2005 en Auvergne et offre depuis peu d'aider les agriculteurs à « s'approprier la stratégie de lutte intégrée », via un organisme de formation créé par la Fnsea, Vivea.

Mais, **entre savoir comment mener cette fameuse lutte intégrée et la pratiquer, il y a un gouffre que la Fredon ne comble pas.** Sa vocation sanitaire comporte essentiellement la vente de produits phytopharmaceutiques et leur usage (formation certiphyto), et, bien évidemment, pas la fabrication de nichoirs ni la construction de murets, pas davantage la surveillance des tumuli qui est laissée à l'initiative des agriculteurs individuels, priés de comprendre le mode de comptage détaillé dans les arrêtés et de trouver le temps de le faire.

L'Auvergne se complaît dans son retard

Les expériences lancées, en Franche-Comté, par un groupe « restreint » ont été ensuite confiées à la Fredon pour être généralisées, dès 1997, puis ont fait l'objet d'un contrat en 2005. En Auvergne, seule l'information a suivi, plaquettes, colloques (tenus à Besançon) en 2002 puis 2012, formation au piégeage, payante... Le livre paru en 2009, qui détaille cette histoire ajoute, sobrement : « en Auvergne {la communication} est restée centrée sur les

aspects agricoles » (P. Delattre et P. Giraudoux, *Le campagnol terrestre. Prévention et contrôle des populations*). Tout n'est pas parfait en Franche-Comté, où l'on espère encore parvenir à diviser par 10 l'emploi de la bromadiolone. Mais rien n'a été fait en Auvergne, à part un peu de com'.

Encore une remarque tirée de ce livre : « Il est regrettable que le questionnement écologique ne soit pas davantage intégré aux réflexions sur le fonctionnement des systèmes agronomiques... Il s'agit d'un sujet complexe » (p.227-228).

On ne saurait mieux dire : Les Dired devenues Dreal, les Draf ont transmis le dossier à la **Fredon de leur région, devenue maître d'œuvre**, par contrat sans aucun suivi réel (à l'exemple de l'eau potable, des déchets et de l'incinérateur). Les dix ans d'analyses d'eau menées par Phyt'eauvergne (1996-2006) ont eu pour seul contrôle la signature de la Draf sur le bon à tirer. Et le document produit circulait de façon fort restreinte, sans même atteindre le président de la Frane (Fédération Régionale Auvergne Nature Environnement). Chaque année, les molécules détectées augmentaient en nombre et en concentration, comme s'il s'agissait d'un phénomène naturel qu'il suffit de mesurer. Tout comme **les spécialistes de l'« accompagnement » se contentent de noter les observations des rats taupiers dont ils attendent passivement le retour périodique (donc prévisible) d'une pullulation synonyme d'enfouissement généreux de bromadiolone**. Tâche somme toute moins difficile (et bien payante) que d'enclencher la lutte précoce collective et intégrée (menée sur le mode raisonné). Car, ici, l'emploi du terme intégré est, volontairement trompeur : il s'agit, au contraire, comme pour le référentiel de l'agriculture raisonnée, de ne diminuer en rien les déversements de poisons (de produits phytopharmaceutiques).

Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre debout sur le frein

Si ni la Dreal, ni la Draf ne sont maîtres d'œuvre, qui alors va se charger de convaincre les agriculteurs de mener une lutte précoce, collective et 'raisonnée', puisque ce terme mensonger est repris par l'Etat dans les différents arrêtés ? Les groupes 'restreints' qui n'associaient ni les associations environnementales, ni les chasseurs, à la lutte ont fait leur travail depuis longtemps : on sait tout sur la façon de réguler les populations de taupiers.

A présent, il faut élargir la 'collectivité' concernée.

On peut commencer par les **agriculteurs** conventionnels eux-mêmes, les sortir de leur insularité activement encouragée par leurs meneurs professionnels (et, on l'a vu, par les candidats aux élections !), les persuader d'agir précocement au lieu d'attendre les pullulations comme des catastrophes naturelles. **Cette inertie entretenue par leurs experts vendeurs de pesticides** a pour effet une recherche de subventions réparatrices, après le désastre, puisque les encouragements financiers au travail collectif semblent impossibles à créer. Ne reste plus que la lutte 'raisonnée' empruntée à l'agriculture de même qualité, celle qui ne connaît que les pratiques chimiques et individuelles.

L'expérience menée sous la houlette de la **LPO** à partir de la fin 2012 est dénigrée par la Fredon début 2015 car trop peu d'agriculteurs s'y sont joints (et pourquoi ?). De même, la Fredon applaudit à la création du **groupe de suivi recherche** tout en observant que le travail sera long. Autant de temps gagné pour attendre la prochaine pullulation et enfouir alors le maximum de bromadiolone...

Quant aux **chasseurs**, leur Office national signe un arrêté fin 2015 qui admet cesser la destruction des nuisibles « en période de surpopulation » des campagnols. Si l'on lit bien, toutes les périodes de lutte précoce s'accompagnent donc d'une destruction des prédateurs. Encore une façon de ne rien changer à leurs méthodes (et à leurs « valeurs »).

Conclusion

L'Etat crie dans le désert et répète des ordres auxquels personne n'entend obéir. Les fabricants et vendeurs de pesticides s'ingénient à tordre la signification des termes employés pour mieux freiner une hypothétique diminution de leurs profits (et de l'empoisonnement généralisé de la terre). Dernière torsion sémantique, mais correspondant à la réalité, les agriculteurs sont devenus des « fermiers » dans le langage des médias : ce n'est pas un anglicisme, une traduction paresseuse du mot « farmer » : c'est admettre qu'ils travaillent pour un maître, et ce maître tout-puissant à qui personne ne s'oppose concrètement, c'est l'UIPP, relayée activement par les Fredon.